

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$8.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 25.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 17 JUIN 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

LES RAVAGES DE L'ÉMIGRATION

Nous nous sommes exposé à irriter sans le vouloir M. Tassé, député d'Ottawa, en disant qu'il avait affirmé sérieusement que le nombre des Canadiens français établis aux États-Unis ne dépassait pas 250,000. Le mot *sérieusement* lui a déplu.

Le fait est que nous avons peut-être eu tort de mettre M. Tassé personnellement en cause au sujet d'un article qu'il n'avait pas signé. Mais notre offense ne méritait pas tant de colère, et n'aurait pas dû tout pousser notre ami à s'accrocher, pour se venger, à quelques irrégularités que nous avons commises dans nos calculs, mais qui n'affectent en aucune manière le fond de notre article.

Nous avons dit que l'accroissement de notre population avait été 36 par cent par dix ans ou de 3.60 par année. M. Tassé dit avec raison et répète avec plaisir qu'une augmentation de 36 pour cent pour dix ans ne représente pas une augmentation de 3.60 par année.

Nous admettons qu'il aurait fallu dire "ou même de 3.60 par année." Mais Pourquoi tant de bruit à propos d'une erreur si facile à expliquer, et pourquoi conclure que le reste de notre article ne vaut rien?

Comme nous nous sommes appuyé sur M. Rameau pour établir nos assertions, et en particulier la moyenne de 3.60 par an de notre accroissement, nous renvoyons M. Tassé au livre écrit par cet ami des Canadiens.

Il verra à la page 222 que M. Rameau, après avoir fait les calculs les plus minutieux sur la progression de notre population, termine en disant : "Cela nous donne pour chiffre moyen de l'augmentation annuelle des Canadiens-français 3.60 p. 100."

Il verra à la page 220 que M. Rameau fixe à 5 ou 600,000 le chiffre de la population que nous aurions dû avoir de plus en 1860, et à la page 222, il lira que notre nombre devrait doubler tous les dix-neuf ans si l'émigration ne nous décimait pas.

Nous établirons dans un prochain numéro que les calculs de M. Rameau sont conformes au bon sens et aux faits les plus indéniables et que si nous avons fait une réduction considérable sur ses calculs, c'était afin que personne ne pût sérieusement et de bonne foi nous accuser d'exagération.

Nous affirmons qu'il y a au moins sept ou huit cent mille Canadiens-français à l'étranger, et nous répétons qu'on ne peut prétendre sérieusement que ce chiffre ne s'élève qu'à deux cent cinquante mille.

Deux cent cinquante mille ! Nous ne voulons rien dire pour blesser M. Tassé, mais il est trop intelligent pour ne pas savoir que seulement depuis vingt ans il en est parti plus que cela du pays. Que fait-il de ceux qui avaient émigré avant cette époque et de leurs enfants et petits enfants, M. Rameau en porte le nombre à cinq ou six cent mille; disons cinq cent mille; ajoutons à ce chiffre les cent cinquante à deux cent mille compatriotes que nous avons certainement perdus de 1861 à 1871; ajoutons en autant pour les dix ans qui expireront l'année prochaine, et nous arrivons infailliblement au chiffre néfaste de sept ou huit cent mille. Comme il sera prouvé tôt ou tard que nous avons raison, nous prions nos lecteurs de remarquer nos chiffres.

L.-O. DAVID.

UN PROGRAMME À L'EAU

M. Gladstone est en train de renier tout son passé et de désavouer l'une après l'autre toutes ses professions de foi. Ce n'est plus le même homme. Il devient méconnaissable. Bientôt il ne lui restera plus un seul des insignes dont il était revêtu dans l'opposition. Le chef whig, devenu premier ministre, fait peau neuve. Pour peu qu'il continue, il sera plus tory que lord Beaconsfield. Sa marche, depuis son avènement au pouvoir, est intéressante à suivre.

Il a commencé par publier, dès le premier jour de son règne, une sorte de proclamation à l'effet d'apprendre aux puissances qu'il n'avait pas la moindre intention d'abandonner la politique de ses prédécesseurs à l'égard de la Turquie, quoi qu'il en eût dit à cet égard jadis. Puis il a fait savoir presque en même temps qu'il ne serait rien changé non plus à la position de l'Angleterre en Asie, et que le nouveau cabinet protégerait énergiquement les résultats de la guerre entreprise par l'ancienne administration. On gardera l'Afghanistan, comme le Transvaal et le Zululand. Ces jours derniers, une députation de la nouvelle chambre libérale est allée demander à M. Gladstone de rappeler sir Bartle Frere, si violemment dénoncé par lui comme tyran des Zoulous et inspirateur de cette fatale guerre de l'Afrique du Sud. Le premier ministre a renvoyé sèchement la députation, en déclarant qu'il ne pouvait être question de ces choses, que l'annexion forcée du Transvaal, tant dénoncée, devait être maintenue, et qu'il serait aussi injudicieux qu'inutile d'accorder une enquête sur les prétendus griefs des natifs, comme on le suggérait et comme il avait sommé lui-même dans le temps lord Beaconsfield de le faire.

Voilà pour les guerres impériales, si fortement réprouvées. Leurs résultats, jugés si défavorables aux intérêts anglais, sont chaleureusement acceptés et défendus.

Le programme de l'ex-opposition, entièrement désavoué pour cette partie, est également renié quant au principe de la non-intervention dans les affaires étrangères.

A la rigueur, M. Gladstone pourrait se justifier dans une certaine mesure de ne pas toucher aux conséquences des guerres afghane et zouloue. Mais rien ne l'obligeait à sortir de cette attitude, quelque peu passive, et à contredire tout un long passé, en prenant, comme il vient de le faire, l'initiative d'un mouvement d'intervention européenne entre le Chili et le Pérou. C'est à ne pas y croire, et l'Europe se demande si c'est bien un cabinet whig qu'elle voit suivre en ce moment une pareille politique, devant laquelle lord Beaconsfield lui-même eût probablement hésité.

A l'eau donc le programme qui a si bien servi M. Gladstone. Il n'est bon, comme le bouc de la fable et ses cornes, qu'à laisser au fond du puits d'où il nous a permis de sortir. Ce n'est pas la première fois, au reste, que les whigs exécutent ce manège. L'électorat anglais, qui paraît être plutôt leur complice que leur dupe, ne semble pas leur en tenir rigueur, comme s'il avait lui-même fait semblant seulement d'ajouter foi à leurs déclamations et dénégations d'autrefois.

A. GÉLINAS.

JUSTICE ! JUSTICE !

Nous sommes heureux de voir que le gouvernement local va enfin faire quelque chose pour l'administration de la justice. Malheureusement ce ne sera pas suffisant; il faudrait remanier tout le système judiciaire. C'est une tâche ardue sans doute, un travail sérieux, mais ce n'est pas la mer à boire.

Un gouvernement devrait être capable de faire ce que des individus ont entrepris avec succès en différentes circonstances. Il y a dans le barreau, à l'heure qu'il est, des avocats qui ont toutes les études nécessaires et possèdent les connaissances suffisantes pour préparer une loi sage et efficace.

M. Piché a soumis, il y a longtemps, à la Chambre, un bill de judicature dont ses adversaires politiques eux-mêmes ont fait dans le temps les plus grands éloges. Les principales clauses du projet de loi de M. Brousseau qui a été si favorablement apprécié par une grande partie du barreau et du public, avaient été tirées du bill de M. Piché. Des correspondances publiées dans les journaux à différentes époques, attestent l'expérience de M. Piché, sa connaissance des réformes nécessaires dans l'administration de la justice. Il a fait des travaux et des études qui pourraient être utilisés avec profit.

Il y a encore M. Pagnuelo qui vient de commencer dans la *Minerve* la publication d'un projet de loi dont on dit beaucoup de bien. On a donc tout ce qu'il faut, tous les éléments nécessaires pour faire quelque chose de durable et d'efficace.

Pour compléter toutes les réformes, pour en assurer l'efficacité, il faudra régler le choix des juges, le mettre à l'abri de l'influence délétère de l'esprit de parti. Il faudra rendre impossible la nomination d'hommes qui n'auront d'autre mérite que d'avoir bien servi leur parti. Il faudra faire en sorte que la magistrature soit la récompense d'une vie intègre et laborieuse passée au barreau, et non pas seulement un débouché ou une retraite pour les invalides politiques.

Les meilleures lois, les réformes les plus sages seront illusoire si on n'a pas de bons juges. Faire monter sur le Banc un homme seulement ou surtout parce qu'il a rendu des services politiques, c'est une grande faute, une des fautes qu'on devrait le moins pardonner à un gouvernement, parce que c'est une des plus irréparables.

POÉSIE ET DRAME

La semaine dernière a dû être une des meilleures époques de la vie de M. Fréchette. Le couronnement de ses œuvres par l'Académie Française et le succès de ses deux drames, sont bien de nature à le réjouir. C'est si rare que dans notre pays les lettres et les arts aient de pareils triomphes!

Après avoir appris avec enthousiasme que l'Académie, le premier tribunal littéraire du monde, avait couronné Fréchette, que dans un concours ouvert à tant de génies, notre compatriote avait obtenu la palme, le public canadien semble avoir tenu à prouver qu'il savait apprécier le talent de notre ami. Pendant six jours, il a rempli l'Académie et applaudi tour à tour *Papineau* et *l'Exilé*.